

Migrations : comment aborder la question ?

QU'EN DIT-ON ?

“

Chacun chez soi et les vaches seront bien gardées.”

“

On est bien tous pareils au fond.”

“

Sans les migrants l'économie s'arrête.”

“

Peut-on fermer sa porte à quelqu'un dans le besoin ?”

Selon l'OCDE cinq cent quatre-vingts millions de personnes sont éligibles au droit d'asile en France. Si tu peux les accueillir, tu peux aussi m'offrir le café ?



L'ÉDITO

Le phénomène des migrations s'est accéléré ces dernières années et constitue désormais un fait majeur de la vie des sociétés. Chacun perçoit à la fois la puissance de ses motivations, ses apports comme ses dangers possibles, et les réactions politiques passionnelles qu'il suscite. Comment appréhender lucidement ce phénomène décisif pour l'avenir des sociétés ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Quelle est la logique des migrations contemporaines ?

UN PHÉNOMÈNE SANS PRÉCÉDENT

Il faut souligner l'importance toute particulière du phénomène migratoire actuel. Les statistiques officielles évaluent à 104 millions le nombre de migrants internationaux dans les pays développés depuis les années 2000, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord.

L'histoire n'a pas connu de mouvement de populations significatif depuis plus d'un millénaire. Le seul précédent historique comparable au processus en cours est le départ de dizaines de millions d'Européens vers les pays neufs (Amériques notamment) aux XIX^e et début XX^e siècles. Mais avec deux différences : d'une part, ces pays étaient perçus comme des lieux à peupler. D'autre part, les pays d'origine et les pays d'accueil étaient issus de la même civilisation.

« Le différentiel économique entre pays d'origine et pays d'accueil fournit à lui seul une motivation très puissante pour la migration. »

DES CARACTÉRISTIQUES TOUT À FAIT SPÉCIFIQUES

Ces migrations sont un phénomène complexe (même en mettant à part le cas spécifique des réfugiés), et présentent plusieurs caractéristiques majeures et inédites.

Les sociétés d'accueil sont d'abord relativement riches, offrant des perspectives de vie nettement plus favorables en termes économiques. Elles ont en outre, surtout en Europe, des systèmes de redistribution publique très développés. D'un côté, cela exerce une attraction sur les migrants, tout en permettant un certain financement de l'accueil. D'un autre côté, une tension peut apparaître dans l'usage de ces ressources.

Le différentiel démographique entre sociétés de départ et sociétés d'accueil est par ailleurs important. La baisse de la natalité caractérise les pays avancés et les conduit à ne plus assurer le renouvellement des générations, parfois de façon considérable. D'où des besoins de main d'œuvre et des craintes pour le financement des retraites. Certes le phénomène de baisse de natalité tend à se répandre vers les autres pays, mais de façon différenciée. Notamment, ne sont pas concernées, à ce stade, ni l'Afrique subsaharienne ni une partie de l'Asie du Sud et du Moyen Orient, dont la démographie reste extrêmement dynamique. En regard, la croissance économique de ces pays reste insuffisante.

Ajoutons que, à côté de la migration de personnes

faiblement qualifiées, un mouvement quantitativement plus limité, mais très important pour les équilibres des pays d'origine, touche les personnes diplômées : médecins, scientifiques, etc. Il prive ces pays de départ de personnes compétentes, rares et coûteuses à former, et indispensables pour eux.

Par ailleurs, les différences culturelles entre pays d'origine et pays d'accueil sont très importantes et, au vu de l'ampleur des mouvements, sans précédent, notamment entre l'Afrique, le sous-continent indien et le Moyen Orient d'un côté, et l'Europe de l'autre. La différence est encore accentuée par la présence majoritaire parmi les migrants d'adeptes de religions

mobilisant fortement leurs membres et leur donnant un sens d'appartenance à une communauté spécifique. C'est notamment le cas de l'Islam.

UN MÉCANISME PUISSANT

Le différentiel économique entre pays d'origine et pays d'accueil fournit à lui seul une motivation très puissante pour la migration, laquelle peut être renforcée par l'effet possible des changements climatiques en cours. Certes, la migration est très souvent coûteuse et douloureuse pour les intéressés, mais elle apparaît comme un investissement justifié, souvent assumé par la famille, malgré ses risques et la souffrance due au déracinement. Le développement économique des pays d'origine, souvent présenté comme l'alternative aux migrations, peut avoir l'effet inverse, car il augmente les moyens des candidats à la migration sans assez réduire le différentiel économique.

D'un autre côté, le développement des moyens de communication modernes a considérablement accru la visibilité du niveau de vie des pays développés, y compris dans des milieux démunis. De même, la visibilité internationale des grands mouvements de foules qu'ont été les vagues de migrations à partir de 2015 est sans précédent.

Parallèlement, l'ampleur même du phénomène conduit à la formation de diasporas dans les pays d'accueil, qui d'un côté permettent aux arrivants de trouver un certain milieu sur lequel s'appuyer, et d'un autre côté constituent une forme d'appel d'air, tout en rendant leur

assimilation moins nécessaire pour eux, ce qui soulève l'épineuse problématique d'un séparatisme possible.

DES TENSIONS NOUVELLES, NOTAMMENT POLITIQUES

Si, par le passé, l'arrivée de migrants avait pu susciter ici ou là des tensions avec la population des pays d'accueil, la question était restée de faible ampleur : d'un côté, elle n'avait pas pris de dimension proprement politique, et de l'autre la rapide intégration des migrants en question, décidés à s'assimiler, l'avait rapidement estompée.

Il n'en est pas de même actuellement, compte tenu de l'ampleur et des caractéristiques du phénomène. Dans les pays d'accueil, une majorité des personnes exprime en général le souhait de voir la migration se réduire. Et des mouvements politiques parfois significatifs ont fait de ce sujet un cheval de bataille majeur, avançant tant des motifs économiques, de sécurité, que de maintien de la nature même de la communauté nationale, au vu des limites de l'assimilation. D'autres promeuvent au contraire un projet multiculturaliste pour la société.

De son côté, la politique suivie par les gouvernements ne se caractérise pas par la clarté. Ils sont en effet pris entre les réactions politiques hostiles et des considérations inverses variées : aspects économiques et démographiques, puissance de la poussée migratoire, dimension humanitaire, pressions d'ONG ou décisions judiciaires, etc. Il n'y a donc ni acceptation claire de l'immigration, ni politique suivie de fermeture : une certaine aide aux migrants, mais pas de politique d'assimilation assumée. De fait, une forme de filtrage limité s'effectue, mais au risque de pousser les intéressés vers des voies à risque (comme en Méditerranée), et sans empêcher la hausse constante des entrées de fait.

LE DISCOURS DE L'ÉGLISE

Le regard de l'Église sur les migrations est d'abord éthique et pastoral, au sens où la politique migratoire relève des États. Il se caractérise traditionnellement par l'ouverture aux aspirations des migrants, tempéré par le souci d'équilibre des pays d'accueil : « Les nations mieux pourvues sont tenues d'accueillir autant que faire

se peut l'étranger en quête de la sécurité et des ressources vitales qu'il ne peut trouver dans son pays d'origine. Les pouvoirs publics veilleront au respect du droit naturel qui place l'hôte sous la protection de ceux qui le reçoivent. Les autorités politiques peuvent en vue du bien commun dont elles ont la charge subordonner l'exercice du droit d'immigration à diverses conditions juridiques, notamment au respect des devoirs des migrants à l'égard du pays d'adoption. L'immigré est tenu de respecter avec reconnaissance le patrimoine matériel et spirituel de son pays d'accueil, d'obéir à ses lois et de contribuer à ses charges » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 2241).

De son côté le pape François, sans remettre en question ces considérations, s'est prononcé vigoureusement en faveur des droits des migrants, soulignant le scandale

des tragédies maritimes. Dans *Fratelli tutti*, il explique : « L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles et pour y arriver, il faudrait créer dans les pays d'origine la possibilité effective de vivre et de grandir dans la dignité, de sorte que sur place les conditions pour le développement intégral de chacun puissent se réunir. Mais quand des progrès

notables dans ce sens manquent, il faut respecter le droit de tout être humain de trouver un lieu où il puisse non seulement répondre à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, mais aussi se réaliser intégralement comme personne. Nos efforts vis-à-vis des personnes migrantes qui arrivent peuvent se résumer en quatre verbes : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer » (n° 129).

UNE RESPONSABILITÉ POLITIQUE

La question des migrations est de loin une des problématiques majeures de nos sociétés et elle mérite un examen lucide ainsi que des mesures à la hauteur du problème. La considération du bien commun est ici centrale, alliant le respect des personnes en migration avec le souci des équilibres et du patrimoine des pays d'accueil, débouchant sur une juste régulation des mouvements et sur l'assimilation dans la société des personnes accueillies. L'exercice de la prudence politique, responsabilité de tous mais premièrement des dirigeants, est ici particulièrement crucial. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

COMMENT APPRÉHENDER LUCIDEMENT CE PHÉNOMÈNE DÉCISIF POUR L'AVENIR DES SOCIÉTÉS ?

L'ampleur même du défi que constituent les migrations, compte tenu de leur importance et de la puissance du mouvement, implique que des choix politiques décisifs et résolus soient faits par les pays concernés. Dans la perspective du bien commun, il s'agit à la fois de réguler les mouvements, pour éviter toute déstabilisation des sociétés, et d'assurer l'assimilation des migrants accueillis dans celles-ci, tout en respectant l'humanité de chacun.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR



La citation

Il est plus difficile de déterminer dans quelle mesure les immigrants ont droit à la reconnaissance juridique publique de leurs expressions culturelles spécifiques, qui ne s'harmonisent pas facilement avec les mœurs de la majorité des citoyens. Dans le cadre d'une ouverture notable, la solution de ce problème est liée à l'évaluation concrète du bien commun à un moment historique précis et dans une situation territoriale et sociale donnée. »

JEAN-PAUL II, « MESSAGE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX », 1^{ER} JANVIER 2001.

Pour aller plus loin

PAPE FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, 2020.

Messages annuels des papes à l'occasion de la Journée mondiale des migrants.